

LA LETTRE INSTITUTIONNELLE

Ordre national des pharmaciens - Numéro 14 - Juillet 2022



Les pharmaciens au plus près des français pour favoriser l'accès aux soins



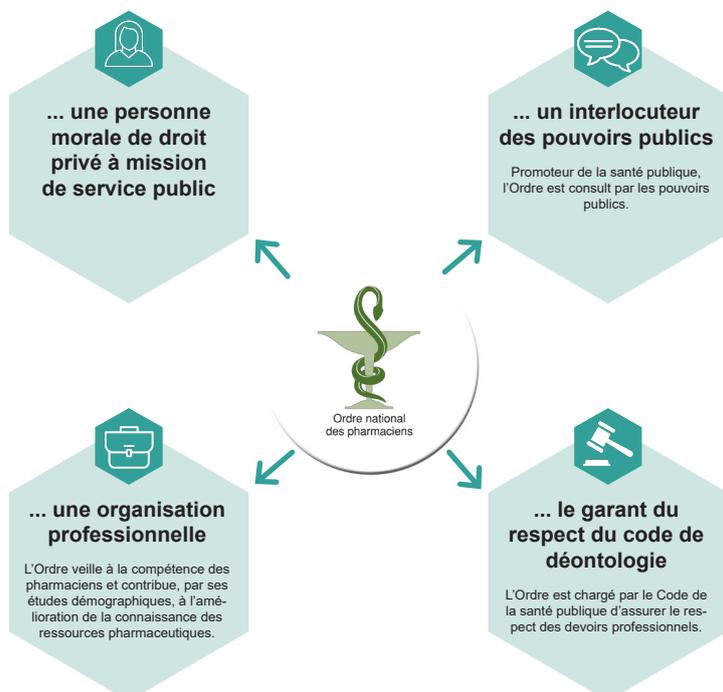
L'EDITO 
Carine Wolf-Thal
Présidente de l'Ordre national
des pharmaciens

Tout au long de la crise sanitaire, la chaîne pharmaceutique a démontré son efficacité, sa solidité et son adaptabilité grâce à la complémentarité de ses différents métiers (industrie, distribution en gros, officine, hôpital, biologie médicale). Les pharmaciens, pleinement engagés, ont entre autres garanti l'accès à la vaccination ainsi qu'au dépistage contre la covid-19. Au-delà de cette situation de crise, les pharmaciens, professionnels de santé de premier recours, sont pourvoyeurs de solutions pour améliorer l'accès aux soins et encourager la prévention.

Un premier enjeu se pose avec une acuité particulière pour cet été : l'accès aux soins urgents et non programmés. En la matière, nous avons formulé des propositions dans le cadre de la mission flash pilotée par François Braun. Au-delà de ces mesures d'urgence, nous devons construire ensemble des solutions sur un temps plus long, notamment dans le cadre de la conférence des parties prenantes en santé et des débats parlementaires à venir.

A l'occasion de cette nouvelle mandature, vous trouverez dans cette lettre institutionnelle une présentation de l'Ordre et des différents métiers de la pharmacie. Ce sont 74 000 pharmaciens engagés et équitablement répartis sur le territoire pour répondre aux besoins de la population.

Le rôle et les missions de l'Ordre national des pharmaciens



L'Ordre national des pharmaciens regroupe les pharmaciens exerçant leur art en France, que ce soit en métropole ou dans les départements et collectivités d'outre-mer. Il est chargé par la loi de garantir à la population les compétences des professionnels, d'accompagner les confrères dans l'évolution de leurs métiers et de contribuer à renforcer la qualité de l'exercice pharmaceutique dans le parcours de soins à travers ses quatre principales missions, régies par le code de la santé publique (article L. 4231-1) :

- Assurer le respect des devoirs professionnels ;
- Assurer la défense de l'honneur et de l'indépendance de la profession ;
- Veiller à la compétence des pharmaciens ;
- Promouvoir la santé publique et la qualité des soins.

74 000 pharmaciens présents sur toute la chaîne du soin

Tout au long du parcours de soins, les pharmaciens occupent des rôles complémentaires au service des patients à travers leurs différents métiers et dans leurs divers lieux d'exercice, en métropole comme en outre-mer.

L'INDUSTRIE

4 069 pharmaciens de l'industrie du médicament sont responsables de l'élaboration et de la mise à disposition des médicaments, dont ils suivent toutes les étapes de la fabrication, de l'importation ou de l'exploitation.

L'OFFICINE

25 884 pharmaciens titulaires d'une officine et **28 091** pharmaciens adjoints (salariés) délivrent aux patients médicaments et produits de santé en prodiguant les conseils appropriés. Au sein des **20 931** officines du territoire, leurs missions évoluent et ils proposent de plus en plus de services notamment la vaccination ou la réalisation de tests de dépistage.

LA BIOLOGIE MÉDICALE

6 964 pharmaciens biologistes réalisent des examens de biologie médicale contribuant au diagnostic d'une maladie. Ils jouent un rôle majeur dans le dépistage et le suivi des pathologies.

LA DISTRIBUTION EN GROS

1 246 pharmaciens de la distribution pharmaceutique en gros approvisionnent principalement les officines et les pharmacies des établissements de santé en produits de santé, en gérant les stocks et la distribution sur l'ensemble du territoire.

LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

7 899 pharmaciens exercent dans les 2 274 pharmacies à usage intérieur des établissements de santé et médico-sociaux, et des services d'incendie et de secours. Ils assurent notamment la gestion, l'approvisionnement, la préparation et la dispensation des médicaments et dispositifs médicaux stériles, et mènent en parallèle des activités de pharmacie clinique au chevet des patients.

L'OUTRE-MER

Les pharmaciens de toute la chaîne du soin sont également présents dans les départements et collectivités d'outre-mer.

UN MAILLAGE TERRITORIAL SOLIDE ET ADAPTÉ AUX BESOINS DES PATIENTS

L'implantation des établissements pharmaceutiques (officines, laboratoires de biologie médicale et pharmacies à usage intérieur) sur le territoire reste homogène tant en métropole qu'en outre-mer, en ville comme à la campagne :

- En moyenne, la distance de la pharmacie la plus proche pour l'ensemble des communes est de **3,8** kilomètres.
- En 2021, on recense en moyenne **31** officines, **7,3** laboratoires de biologie médicale et **3,5** pharmacies à usage intérieur pour 100 000 habitants.
- L'empreinte des établissements pharmaceutiques industriels et de la répartition en gros se maintient en France avec respectivement **772** et **533** établissements enregistrés à l'Ordre.

Ces indicateurs traduisent la proximité des pharmaciens dans le parcours de soins des patients, objectif prioritaire de leur mission de santé publique. La réorganisation du réseau officinal se poursuit avec des restructurations entraînant la disparition d'officines favorables à l'émergence de structures plus adaptées à leurs nouvelles missions.

Par ailleurs, si l'augmentation du nombre de places offertes aux concours de l'internat de pharmacie hospitalière et de biologie médicale est à saluer, elle reste insuffisante pour répondre aux besoins de recrutement de ces professions.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, VOUS POUVEZ RETROUVER SUR NOTRE SITE INTERNET WWW.ORDRE.PHARMACIEN.FR :

- ➔ **NOS 12 PROPOSITIONS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS EN SANTÉ DE DEMAIN, RUBRIQUE « RELATIONS INSTITUTIONNELLES ET INTERNATIONALES »**
- ➔ **LE RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ORDRE, RUBRIQUE « COMMUNICATIONS »**
- ➔ **LES STATISTIQUES RELATIVES À LA DÉMOGRAPHIE ET À L'IMPLANTATION DES PHARMACIENS, RUBRIQUE « LES PHARMACIENS »**



Présidente :
Carine Wolf-Thal | presidence@ordre.pharmacien.fr

Contact : Direction des Affaires publiques, européennes et internationales

4 avenue Ruysdaël | 75379 Paris cedex 08
courriel : dapei@ordre.pharmacien.fr
Tél. : 01 56 21 34 82

Plus d'informations sur : www.ordre.pharmacien.fr

Crédits photo : ©Laurent Arduin